



Retraite à points : un rejet universel !

La journée du 6 février a été un nouveau temps fort de mobilisation et de grèves de la jeunesse et des salarié.es contre le projet de retraites à points. Nous combattons ce projet depuis le 5 décembre 2019

Comme le rappelle le communiqué de l'intersyndicale nationale, le rejet de ce texte est grandissant :

- Les différentes institutions et caisses de sécurité sociale ont désormais rendu leur avis sur le projet de loi retraites. Et ils sont affligeants pour le gouvernement, aucune des consultations, de la CNAV à la CNNCEFP, n'est de nature à encourager à poursuivre le projet présenté. Bien au contraire.
- Le Conseil d'Etat a rendu un avis d'une violence extraordinaire, pointant des insuffisances, des lacunes et des problèmes institutionnels. Du jamais vu !
- Le Conseil Supérieur de la Fonction Militaire a lui aussi rendu un avis négatif. Un fait rare !
- 100 % des barreaux et pratiquement toutes les professions libérales sont opposées et toujours en lutte contre le projet.
- Les salariés du public et du privé prennent des initiatives multiples pour manifester leur opposition à ce projet. Le monde de l'éducation donne un bel exemple d'unité intergénérationnelle puisque la mobilisation concerne tout autant personnels, lycéens et étudiants.

- Les experts de tout bord et de toute tendance se rejoignent tous dans l'analyse très critique du projet, confirmant les 3 rapports à charge de l'Institut de la Protection Sociale, y compris les inspirateurs de l'idée de régime universel qui viennent de dénoncer les impasses et les incertitudes du texte annexé au projet de loi actuellement examiné à l'Assemblée Nationale.
- L'opinion publique, dont le fort soutien aux opposants n'a fait que croître, confirme dans toutes les enquêtes récentes très majoritairement le désaveu.

Et pourtant le gouvernement s'entête :

- Il est sourd à la contestation massive de la grande majorité de la population.
- Il n'a pas éclairci les innombrables points obscurs du projet
- Il n'a pas de solution pour juguler le déficit créé par les exonérations de cotisations décidées par ce même gouvernement
- Il fait peu de cas du débat démocratique en présentant un projet incomplet et mensonger et ce dans une urgence parlementaire que rien ne justifie.

Nous devons profiter des jours et des semaines à venir pour construire la mobilisation et la grève unies qui forceront le gouvernement à retirer son projet de retraite à points avant le vote de la loi.

Dans ce but, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires appelle les salarié-e-s, les jeunes et les retraité-e-s à se mobiliser massivement :

Jeudi 20 février à 14h30 :

Faisons-nous entendre !

Rassemblement

**Boulevard Maurice-Viollette
(devant la Médiathèque)
à Chartres**

**Plus que jamais déterminé-e-s et mobilisé-e-s et dans la grève
pour gagner le retrait total du projet de retraite à points !**